AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C2042
FR0011981968-FS1032

2 décembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 décembre 2025, la société Barclays Plc (1 Churchill Place, Londres, E14 5HP, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 novembre 2025, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société WORLDLINE et détenir, directement et indirectement, 14 227 138 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 4,33% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Barclays Bank Plc	16	ns	16	ns
Barclays Capital Securities Limited	14 126 007	4,97	14 126 007	4,30
Barclays Capital Inc.	101 115	0,04	101 115	0,03
Total Barclays Plc	**14 227 138**	**5,01**	**14 227 138**	**4,33**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions WORLDLINE détenues par assimilation.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir a précisé détenir 5 410 885 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) résultant de la détention de contrats « *right to recall* » sans échéance.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 IV et V du règlement général, la société Barclays Plc a précisé détenir 5 783 205 actions WORLDLINE (prises en compte au premier alinéa) dont (i) 4 874 033 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *portfolio swap »* à dénouement en espèces, exerçables entre le 29 décembre 2025 et le 29 avril 2027, (ii) 739 020 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *contracts for difference »* à dénouement en espèces, sans échéance et (iii) 170 152 actions WORLDLINE résultant de la détention de contrats « *equity swap »* à dénouement en espèces, exerçables entre le 10 février 2027 et le 17 mai 2027.

[1] Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 717 363 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.